



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 5 novembre 2014 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président, madame la conseillère Myriam Nadeau et messieurs les conseillers Maxime Tremblay et Martin Lajeunesse formant quorum du comité. Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, messieurs Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Turgeon, directeur général adjoint, Melvin Jomphé, directeur de cabinet et M^e Suzanne Ouellet, greffier.

CE-2014-1273

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUES LES 8 ET 15 OCTOBRE 2014 AINSI QUE DES SÉANCES SPÉCIALES TENUES LES 8 ET 21 OCTOBRE 2014

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux des séances ordinaires du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenues les 8 et 15 octobre 2014 ainsi que des séances spéciales du 8 et 21 octobre (13 h et 16 h 30) 2014 a été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux comme soumis.

Adoptée

CE-2014-1274

AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DE 107 368,46 \$ DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE L'UPS, LES MODIFICATIONS ÉLECTRIQUES, L'AJOUT DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES ET L'AMÉNAGEMENT DU SECTEUR OCCUPÉ PAR LE SERVICE DE L'INFORMATIQUE À LA PLACE-DES-PIONNIERS - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - JOSÉE LACASSE

CONSIDÉRANT QUE ce comité, en vertu de sa résolution numéro CE-2013-1110 du 28 juin 2013, mandatait la firme D.L.S. Construction inc. pour un montant total de 974 988 \$ incluant les taxes pour les travaux de remplacement de l'UPS, les modifications électriques, l'ajout de protection contre les incendies et l'aménagement du secteur occupé par le Service de l'informatique à la Place-des-Pionniers, du 115, rue Principale;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, en vertu de sa résolution numéro CE-2014-640 du 22 mai 2014, la Ville de Gatineau autorisait un ajustement de coût de 98 664,02 \$ incluant les taxes pour des travaux additionnels entérinant ainsi les avenants numéros 1 et 2 et approuvant le 3^e avenant, portant le contrat à un montant total modifié de 1 073 652,03 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE des coûts supplémentaires pour un montant accumulé de 97 262,78 \$ incluant les taxes ont été autorisés en vertu des délégations de pouvoir numéros 123952, 124384 et 124652;

CONSIDÉRANT QUE le Service des infrastructures recommande un montant additionnel de 10 105,68 \$ incluant les taxes pour les ordres de changement numéros 34 à 36;

CONSIDÉRANT QUE le Service des infrastructures et les professionnels ont évalué que le montant demandé pour l'ajustement de coût est juste et raisonnable :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine les ordres de changement numéros 9 à 33 au montant de 97 262,78 \$ et approuve les ordres de changement numéros 34 à 36 au montant de 10 105,68 \$ incluant les taxes au contrat de D.L.S. Construction inc. dans le cadre du projet de remplacement de l'UPS, les modifications électriques, l'ajout de protection contre les incendies et l'aménagement du secteur occupé par le Service de l'informatique à la Place-des-Pionniers, le tout portant le contrat total à 1 181 020,49 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-11010-001-00577	9 115,61 \$	Mise à niveau - Incendies - Serveurs au 115 , rue Principale - Travaux de mise aux normes
04-13493	439,47 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	550,60 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 31 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1275

AUTORISER L'AJUSTEMENT DU COÛT DES HONORAIRES AU MONTANT DE 166 082,14 \$ DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX - BASSIN TOURAINE - PHASES 1 À 3 - DISTRICT ÉLECTORAL DE TOURAINE - DENIS TASSÉ

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau, en vertu de sa résolution numéro CE-2008-1711 du 5 novembre 2008, adjugeait un contrat à la firme TecSult inc. (maintenant AECOM Consultants inc.) pour la fourniture des services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation de plans et devis incluant la surveillance en résidence des travaux de réfection des services municipaux du bassin Touraine, phases 1 à 3, pour un montant de 438 237,19 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE les conditions du mandat de la firme AECOM Consultants inc. prévoient un ajustement des honoraires pour le volet de surveillance basé sur le coût des soumissions retenues par la Ville pour la réalisation des travaux des trois phases d'un montant de 135 426,93 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE les conditions du mandat de la firme AECOM Consultants inc. prévoient un ajustement des honoraires pour le volet de surveillance compte tenu du dépassement du délai autorisé pour la réalisation des travaux de la phase 2 par l'entrepreneur d'un montant de 30 655,21 \$ incluant les taxes, lequel montant a été imposé à l'entrepreneur sous forme de pénalité permanente;

CONSIDÉRANT QUE la Ville, par la délégation de pouvoir numéro 107297, approuvait un avenant au mandat de la firme AECOM Consultants inc. d'un montant de 29 844,24 \$ incluant les taxes pour un ajustement progressif des honoraires pour le volet de surveillance;

CONSIDÉRANT QUE le montant des avenants présentés dépasse la limite autorisée par la politique de délégation de pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le Service des infrastructures recommande l'approbation de cet ajustement, et ce, conformément aux dispositions du mandat de services professionnels :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine la délégation de pouvoir numéro 107297 au montant de 29 844,24 \$ incluant les taxes;
- autorise l'ajustement du coût des honoraires au montant de 136 237,90 \$ incluant les taxes à la firme AECOM Consultants inc. dans le cadre du projet de réfection des services municipaux du bassin Touraine, phases 1 à 3, portant ainsi le total des honoraires à 604 319,33 \$ incluant les taxes;
- autorise le trésorier à s'approprier les fonds nécessaires à même les sommes retenues à titre de pénalités permanentes imposées à l'entrepreneur et à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
05-13181-62343	27 651,86 \$	Retenues sur contrat
18-13008-032-28430	95 238,57 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers - Aqueduc, égouts - Touraine - Ajustement - AECOM
04-13493	5 924,68 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	7 422,79 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
18-13008-002	95 238,57 \$		Honoraires professionnels - Projets routiers - Aqueduc et égouts - Aqueduc
18-13008-032		95 238,57 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers - Aqueduc et égouts - Touraine - Ajustement - AECOM

Un certificat du trésorier a été émis le 31 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1276

SOUSSION 2014 SI 222 - LOCATION ET REMPLACEMENT DE TAPIS HIVERNAUX DANS DIVERS ÉDIFICES MUNICIPAUX - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme GK Services, 201, rue Innes Park Way # 280, Ottawa, Ontario, K1B 1E3, pour la location et le remplacement des tapis hivernaux dans divers édifices municipaux, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 34 602,33 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 29 septembre 2014, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Le contrat sera en vigueur du 9 novembre 2014 au 29 mars 2015.

Les fonds à cette fin, au montant approximatif de 13 181,93 \$ incluant les taxes pour 2014, seront pris à même les postes budgétaires des édifices concernés.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget de l'année 2015, les sommes nécessaires afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 30 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1277 **SOUSSION 2014 SI 230 - SOUFFLAGE DE TROTTOIRS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme MDK Excavation, 59, rue Lachapelle, Gatineau, Québec, J8T 5G8, pour le service de soufflage de trottoirs, sur la base du tarif horaire inscrit à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 27 249,07 \$ incluant les taxes pour les 150 heures garanties, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 30 septembre 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera valide jusqu'au 30 avril 2015 et ne pourra excéder la somme de 99 999,99 \$ incluant les taxes, limite permise par la Loi sur les cités et villes pour un appel d'offres sur invitation.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget 2015, les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-31310-441 - Déblaiement et enlèvement de la neige.

Un certificat du trésorier a été émis le 30 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1278 **SOUSSION 2014 SP 210 - FOURNITURE D'UN CAMION ½ TONNE 2 X 4 ET D'UN CAMION 1 TONNE 2 X 4 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Tradition Ford (Ventes) ltée, 1163, boulevard Saint-Joseph, Drummondville, Québec, J2C 2C8, pour la fourniture d'un camion ½ tonne 2 x 4 et d'un camion 1 tonne 2 x 4 pour un montant total de 111 280,34 \$, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 24 septembre 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour chacune des annexes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30743-002-00578	35 869,95 \$	Achat de véhicules et d'équipements - 9 camions 1/4, 1/2, 3/4 de tonne
06-30734-005-00579	64 508,06 \$	Achat de véhicules et équipements - camion 1 tonne
04-13493	4 839,33 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	6 063,00 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 30 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1279 **SOUSSION 2014 SP 221 - ENTRETIEN DES PATINOIRES EXTÉRIEURES - SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Paysagiste Mathis, 27, rue Bécancour, Gatineau, Québec, J8P 7X5, pour l'entretien des patinoires extérieures pour une période de trois ans pour un montant approximatif de 510 027,87 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et ses soumissions déposées le 30 septembre 2014, ces dernières étant les plus basses soumissions reçues et conformes pour chacune des sections.

Le contrat sera d'une durée de trois ans prenant effet à compter de la date de la présente résolution avec possibilité de renouveler pour une période additionnelle de deux années.

Après la première année, les prix unitaires seront indexés selon l'indice des prix à la consommation.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-71230-521 - Patinoires extérieures - Entretien des infrastructures.

Le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget des années 2015 à 2017 et 2018 et 2019 si requis afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 30 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1280 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-41 D'UN MONTANT DE 261 200,98 \$ - PÉRIODE DU 9 AU 15 OCTOBRE 2014**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-41 d'un montant de 261 200,98 \$ pour la période du 9 au 15 octobre 2014.

Un certificat du trésorier a été émis le 31 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1281 **APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 39 - 9 923,86 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 41 - 333 918,78 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 37 - 7 602,19 \$ ET LISTES DES EMBAUCHES NUMÉRO 39 - 515 608,43 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 39, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 41, la liste des réquisitions numéro 37 et la liste des embauches numéro 39 :

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 39	Pièces de comptes à payer	9 923,86 \$	13 au 17 octobre 2014
Liste PD numéro 41	Pièces de comptes à payer	333 918,78 \$	13 au 17 octobre 2014
Liste des réquisitions numéro 37	Pièces de comptes à payer	7 602,19 \$	13 au 17 octobre 2014
Liste des embauches numéro 39	Embauche de personnel temporaire	515 608,43 \$	6 au 10 octobre 2014

Un certificat du trésorier a été émis le 31 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1282 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-42 D'UN MONTANT DE 395 282,95 \$ - PÉRIODE DU 16 AU 22 OCTOBRE 2014**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-42 d'un montant de 395 282,95 \$ pour la période du 16 au 22 octobre 2014.

Un certificat du trésorier a été émis le 31 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1283

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 40 - 10 905,99 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 42 - 509 012,70 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 38 - 3 685,44 \$ ET LISTES DES EMBAUCHES NUMÉRO 40 - 115 372,14 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 40, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 42, la liste des réquisitions numéro 38 et la liste des embauches numéro 40 :

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 40	Pièces de comptes à payer	10 905,99 \$	20 au 24 octobre 2014
Liste PD numéro 42	Pièces de comptes à payer	509 012,70 \$	20 au 24 octobre 2014
Liste des réquisitions numéro 38	Pièces de comptes à payer	3 685,44 \$	20 au 24 octobre 2014
Liste des embauches numéro 40	Embauche de personnel temporaire	115 372,14 \$	13 au 17 octobre 2014

Un certificat du trésorier a été émis le 31 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1284
Modifiée par la
résolution CE-2015-72 –
2014.02.04

TOLÉRANCE D'EMPIÈTEMENT – 373, RUE NOTRE-DAME – LOT 1 936 093

CONSIDÉRANT QU'une bâtisse à vocation résidentielle et commerciale est érigée depuis de nombreuses années au 373, rue Notre-Dame, également connu comme étant le lot 1 936 093 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull;

CONSIDÉRANT QU'une partie de la corniche et des marches extérieures de la bâtisse empiètent sur une largeur d'environ un mètre par toute la largeur de la bâtisse dans l'emprise de la rue Notre-Dame, à savoir le lot 1 936 657 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire actuel de cet immeuble a fait parvenir à la Ville de Gatineau une demande visant la régularisation de l'empiètement par tolérance, comme démontré au plan de monsieur Raynald Nadeau, arpenteur-géomètre, sous le numéro 15 423 de ses minutes;

CONSIDÉRANT QU'après consultation des services municipaux concernés, il appert que la régularisation et la tolérance d'un tel empiètement n'aurait pas pour conséquence d'entraver les infrastructures et le domaine public, la situation étant existante depuis des années;

CONSIDÉRANT QUE tous les services municipaux concernés ont été consultés et sont favorables à cette tolérance d'empiètement :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise une servitude de tolérance d'empiètement quant aux corniches et marches extérieures de la bâtisse située au 373, rue Notre-Dame dans une partie d'emprise de la rue Notre-Dame, le tout comme identifié au plan préparé par monsieur Raynald Nadeau, arpenteur-géomètre, sous le numéro 15 423 de ses minutes.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins de la présente.

Adoptée

CE-2014-1285 **SUBVENTION DE 100 \$ - FILLES D'ISABELLE DE TOURAINE CERCLE 1202 - DISTRICT ÉLECTORAL DE TOURAINE - DENIS TASSÉ**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre des Filles d'Isabelle de Touraine cercle 1202, à l'attention de madame Reina Brazeau, 37, rue de Nice, Gatineau, Québec, J8P 6P6, à titre de subvention pour l'organisation d'activités venant en aide aux personnes dans le besoin.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79940-972	100 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1286 **SUBVENTION DE 100 \$ - 19^E JEUX FRANCO-CANADIENS DE LA COMMUNICATION - DISTRICT ÉLECTORAL DU MANOIR-DES-TREMBLES-VAL-TÉTREAU - JOCELYN BLONDIN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de l'Association des étudiants universitaires en sciences sociales de l'Outaouais, à l'attention de monsieur Mathieu Daoust, 283, boulevard Alexandre-Tâché, C. P. 1250, Gatineau, Québec, J8X 3X7, à titre de subvention pour les 19^e Jeux franco-canadiens de la communication.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79935-972	100 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1287 **SUBVENTION DE 150 \$ - HOCKEY FÉMININ OUTAOUAIS - SAISON DE HOCKEY 2014-2015 DES EXPRESS - NIVEAU JUNIOR - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 150 \$ à l'ordre de Hockey féminin Outaouais, à l'attention de madame Anne Courcelle, 320, boulevard Saint-Joseph, C. P. 79101, Gatineau, Québec, J8Y 2V6, à titre de subvention pour la saison de hockey 2014-2015 des Express, une équipe de niveau junior.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79935-972	50 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

02-79945-972 100 \$ Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp
- Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1288 SUBVENTION DE 150 \$ - HOCKEY FÉMININ OUTAOUAIS - SAISON DE HOCKEY 2014-2015 DES TORNADES - NIVEAU BANTAM - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 150 \$ à l'ordre de Hockey féminin Outaouais, 320, boulevard Saint-Joseph. C. P. 79101, Gatineau, Québec, J8Y 2V6, à titre de subvention pour la saison de hockey 2014-2015 des Tornades, une équipe de niveau bantam.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79935-972	50 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79945-692	500 \$		Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Équipements non capitalisables
02-79945-972		500 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1289 SUBVENTION DE 250 \$ - CLUB D'ÂGE D'OR LES AÎNÉS ST-GRÉGOIRE DE BUCKINGHAM - ACTIVITÉS 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MARTIN LAJEUNESSE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à l'ordre du Club Les aînés St-Grégoire de Buckingham, à l'attention de madame Colette Fillion, présidente, 62, chemin du Moulin-Rouge, L'Ange-Gardien, Québec, J8L 4B8, à titre de subvention pour les activités 2014 du club.

Des fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79948-972	250 \$	Martin Lajeunesse - De Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1290 **SUBVENTION DE 400 \$ - COLLÈGE SAINT-ALEXANDRE - BAL ET ALBUM DE FINISSANTS DES ÉLÈVES DU 5^E SECONDAIRE - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - CÉDRIC TESSIER**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 400 \$ au Collège Saint-Alexandre, 2425, rue Saint-Louis, Gatineau, Québec, J8V 1E7, à titre de subvention pour le bal et l'album de finissants des élèves du 5^e secondaire.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79939-972	400 \$	Cédric Tessier - De Limbour - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1291 **SUBVENTION DE 500 \$ - CHEVALIERS DE COLOMB, CONSEIL 6006 - RÉPONDRE AUX SOLLICITATIONS DE PLUSIEURS ORGANISMES DE GATINEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - CÉDRIC TESSIER**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ aux Chevaliers de Colomb, Conseil 6006, 1, chemin des Érables, Gatineau, Québec, J8V 1C1, à titre de subvention pour aider les organismes qui sollicitent leur aide.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79939-972	500 \$	Cédric Tessier - De Limbour - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1292 **SUBVENTION DE 500 \$ - OUTAOUAIS CONFRÉRIES - DISTRICT ÉLECTORAL DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINT-RAYMOND - LOUISE BOUDRIAS**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de Outaouais Confréries, à l'attention de monsieur Patrice Sautereau de Part, 185, rue Laurier, appartement 905, Gatineau, Québec, J8X 0B2, à titre de subvention pour les activités de l'organisme.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79937-972	500 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1293 **SUBVENTION DE 500 \$ - CLUB D'ÂGE D'OR LE VERSAILLES - DISTRICT ÉLECTORAL DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINTE-RAYMOND - LOUISE BOUDRIAS**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre du Club d'âge d'or Le Versailles, à l'attention de madame Lorielle Fournier, présidente, 680, boulevard Saint-Joseph, appartement 911, Gatineau, Québec, J8Y 4A9, à titre de subvention pour les activités annuelles.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79937-972	500 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1294 **SUBVENTION DE 825 \$ - CLUB D'ÂGE D'OR LES JOYEUX COPAINS - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 825 \$ à l'ordre du club d'âge d'or Les Joyeux Copains, à l'attention de madame Hélène Ricard, présidente, 49, boulevard Lionel-Émond, Gatineau, Québec, J8Y 5R6, dans le cadre d'une levée de fonds pour la Maison Mathieu-Froment-Savoie.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - Maire - Subventions
02-79936-972	100 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79934-972	200 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau - Aménagement - Subventions
02-79935-972	200 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79937-972	200 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions
02-79938-972	25 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1295

SUBVENTION DE 800 \$ - CLUB D'ÂGE D'OR LES AMIS DE ST-JEAN-BOSCO - DISTRICTS ÉLECTORAUX DU MANOIR-DES-TREMBLES-VAL-TÉTREAU ET DE HULL-WRIGHT - JOCELYN BLONDIN ET DENISE LAFERRIÈRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 800 \$ à l'ordre du club d'Âge d'Or Les Amis de St-Jean-Bosco, à l'attention de madame Suzanne Martin, 47, rue Booth, Gatineau, Québec, J8Y 3G9, à titre de subvention pour les activités annuelles.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79935-972	600 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79938-972	200 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1296

SUBVENTION DE 1 100 \$ - IMPÉRATIF FRANÇAIS - ACTIVITÉS AUTOMNALES 2014 - LES RENCONTRES INSOLITES - 8 NOVEMBRE 2014 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 100 \$ à l'ordre d'Impératif français, C. P. 449, succursale d'Aylmer, Gatineau, Québec, J9H 5E7, à titre de subvention pour les activités automnales 2014 intitulées « Les rencontres insolites » qui auront lieu le 8 novembre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79931-972	500 \$	Josée Lacasse - D'Aylmer - Aménagement - Subventions
02-79932-972	100 \$	Mike Duggan - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79933-972	500 \$	Richard M. Bégin - De Deschênes - Aménagement - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79931-692	1 000 \$		Josée Lacasse - D'Aylmer - Aménagement - Équipements non capitalisables
02-79931-972		1 000 \$	Josée Lacasse - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1297

SUBVENTION DE 1 300 \$ - LOISIR SPORT OUTAOUAIS - OPÉRATION NEZ ROUGE 2014 - MEMBRES DU CONSEIL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 300 \$ à l'ordre de Loisir sport Outaouais, à l'attention de madame Geneviève Malette, 394, boulevard Maloney Ouest, bureau 102, Gatineau, Québec, J8P 7Z5, à titre de subvention pour Opération Nez Rouge Outaouais 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79941-972	150 \$	Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79931-972	200 \$	Josée Lacasse - D'Aylmer - Aménagement - Subventions
02-79932-972	100 \$	Mike Duggan - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79935-972	100 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79937-972	100 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions
02-79938-972	100 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions
02-79942-972	50 \$	Gilles Carpentier - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79945-972	200 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79947-972	300 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1298

ENTENTE PORTANT SUR LA GESTION, LA COORDINATION, L'INSTALLATION, LA RÉCUPÉRATION DES COÛTS CAUSALS RELIÉS À LA COORDINATION DE L'EXPLOITATION DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION GAZIER DANS L'EMPRISE MUNICIPALE ET AU PARTAGE DES COÛTS DE DÉPLACEMENTS DES CONDUITS DE DISTRIBUTION DE GAZ LORS DES BESOINS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté le règlement numéro 364-2008 régissant les travaux dans l'emprise publique;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a étendu l'application du règlement numéro 718-2012 adopté le 9 octobre 2012 régissant toutes les interventions sur la propriété de la Ville par les entreprises de télécommunication, aux entreprises de distribution, de transport et d'emménagement d'énergie;

CONSIDÉRANT QUE les Affaires juridiques ont entamé des procédures judiciaires afin de faire respecter notre réglementation et réclamer les sommes dues par Gazifère inc. en vertu de la réglementation;

CONSIDÉRANT QUE la Ville et Gazifère inc. ont la possibilité d'en venir à une entente globale et complète de part et d'autre, le tout sous réserve de l'approbation des autorités compétentes des parties;

CONSIDÉRANT QUE la Ville pourra récupérer en grande partie les coûts causals associés à Gazifère inc.;

CONSIDÉRANT QUE la Ville ne déboursa plus pour le déplacement de conduits de distribution gazier qui est amorti;

CONSIDÉRANT QUE la Ville et Gazifère inc. considèrent cette entente comme répondant aux besoins de la Ville et du distributeur gazier :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine l'entente à intervenir entre la Ville de Gatineau et Gazifère inc.;
- autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer l'entente relative entre la Ville et Gazifère inc.

Adoptée

CE-2014-1299 **SOUSSION 2014 SP 248 - RÉSEAU ROUTIER 2014-2015 - GROUPE 2 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme K.F. Construction inc., 1990, rue Michelin, Laval, Québec, H7L 5C2, pour les travaux du projet de réfection du réseau routier 2014-2015 groupe 2, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 1 162 399,34 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 16 octobre 2014, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30674-004-00580	172 004,59 \$	Travaux de réfection et d'aménagement de réseau routier - Aylmer - Méga rapiéçage
06-30674-022-00581	61 530,11 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Gatineau - Méga rapiéçage
06-30695-025-00582	43 297,36 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Buckingham - Méga rapiéçage
06-30730-004-00583	36 201,57 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Aylmer - Méga rapiéçage
06-30730-011-00584	219 830,80 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Hull - Méga rapiéçage
06-30730-019-00585	248 011,26 \$	Divers travaux de réfection d'aménagement du réseau routier - Gatineau - Méga rapiéçage
06-30730-027-00586	58 979,12 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Buckingham - Méga rapiéçage
06-30730-032-00587	30 873,31 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Masson-Angers - Méga rapiéçage
06-30747-004-00588	35 179,10 \$	Travaux de réfection du réseau routier - Aylmer - Méga rapiéçage

18-11044-001-00589	23 042,81 \$	Réfection de chaussée - Boulevard Lorrain
06-30730-037-00590	119 567,04 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Gatineau - Boulevard Lorrain
04-13493	50 550,09 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	63 332,18 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 4 novembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1300

SOUSSION 2014 SP 162 - DÉNEIGEMENT DE DIVERS STATIONNEMENTS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge des contrats aux firmes suivantes pour le déneigement de divers stationnements, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leurs soumissions respectives déposées le 22 septembre 2014, à savoir :

PBS - 2740621 Canada Itée, 2032, chemin Pink, Gatineau, Québec, J9J 3N9 pour le déneigement des stationnements des postes de surpression Broad, Cité-des-Jeunes et Gamelin, sur la base des prix au mètre carré inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif pour une période de trois ans de 9 314,67 \$ incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme pour ces trois sites.

Claude Bougie mécanique et déneigement, 7, rue Nicole, Cantley, Québec, J8V 3B5, pour le déneigement des stationnements du poste de surpression Front, du réservoir et poste de surpression McConnell, du réservoir de la Montagne, de l'usine de production d'eau potable d'Aylmer et de l'usine de production d'eau potable de Hull, sur la base des prix au mètre carré inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif pour une période de trois ans de 39 774,57 \$ incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme pour ces cinq sites.

Déneigement Techni-Snow inc., 780, rue de Vernon, suite B, Gatineau, Québec, J9J 3K5, pour le déneigement des stationnements des postes de pompage Saint-Étienne et Cartier, sur la base des prix au mètre carré inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif pour une période de trois ans de 3 105,56 \$ incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme pour ces deux sites.

MDK Excavation, 59, rue Lachapelle, Gatineau, Québec, J8T 5G8, pour le déneigement des stationnements des postes de pompage Saint-René/Lablanche, Larose, Jacques-Cartier, La Vérendrye, Berthiaume et des postes de surpression d'Auvergne et Millar, sur la base des prix au mètre carré inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif pour une période de trois ans de 50 117,66 \$ incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme pour ces sept sites.

Les Constructions et Pavage Jeskar inc., 5181, rue Amiens, bureau 202, Montréal-Nord, Québec, H1G 6N9, pour le déneigement du stationnement du poste de surpression Costello, sur la base des prix au mètre carré inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif pour une période de trois ans de 10 347,75 \$ incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme pour ce site.

Paysagiste Envert et fils / 6535755 Canada inc., 146, chemin Rang 6, Val-des-Monts, Québec, J8N 7R3, pour le déneigement des stationnements des postes de pompage Leclerc, Angers, Masson, du Quai/Principal, du réservoir et poste de surpression Masson-Angers, de l'usine d'épuration des eaux usées de Masson-Angers et de l'usine de production d'eau potable de Buckingham, sur la base des prix au mètre carré inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif pour une période de trois ans¹ de 128 317,29 \$ incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme pour sept sites.

De plus, après la première année, les prix unitaires seront révisés selon l'indice des prix à la consommation.

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets des années 2015 à 2017, les sommes nécessaires afin de donner suite à la présente.

¹ : Le contrat de l'usine de production d'eau potable de Buckingham débutera seulement à la saison 2015-2016 et pour une période de 2 ans.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79900-531-00591	13 323,04 \$	Autres édifices - Équipement (général) - Entretien des terrains
04-13493	642,32 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	804,73 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 4 novembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1301 **SUBVENTION DE 150 \$ - ASSOCIATION HOCKEY GATINEAU - SAISON 2014-2015 DES PATRIOTES DE GATINEAU - ATOME C - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 150 \$ à l'ordre de l'Association Hockey Gatineau, 231, rue Magnus Est, Gatineau, Québec, J8P 4Z7, à titre de subvention pour la saison 2014-2015 de l'équipe de hockey Les Patriotes de Gatineau (Atome C).

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79946-972	50 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 4 novembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1302 **SUBVENTION DE 200 \$ - CLUB DE PATINAGE DE VITESSE GATINEAU - POUR L'ACHAT DE MATELAS - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre du Club de patinage de vitesse Gatineau, à l'attention de monsieur Simon Massie, 202-499, boulevard Labrosse, Gatineau, Québec, J8P 4R1, à titre de subvention pour l'achat de matelas afin d'améliorer la sécurité des patineurs et de répondre à la nouvelle réglementation.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

02-79946-972	50 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79938-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 4 novembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1303

SUBVENTION DE 250 \$ - SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER - LEVÉE DE FONDS ET SOIRÉE-BÉNÉFICE - 8 NOVEMBRE 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - MIREILLE APOLLON

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à la Société canadienne du cancer, 15, rue Buteau, bureau 105, Gatineau, Québec, J8Z 1Z4, à titre de subvention pour une levée de fonds qui aura lieu le 8 novembre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79936-972	250 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 4 novembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1304

SUBVENTION DE 200 \$ - MAISON DE LA FAMILLE VALLÉE-DE-LA-LIÈVRE - LEVÉE DE FONDS « GARDER LES ENFANTS AU CHAUD » DU 8 NOVEMBRE 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MARTIN LAJEUNESSE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de la Maison de la famille Vallée-de-la-Lièvre, à l'attention de madame Chantal Courchaine, 321, avenue de Buckingham, Gatineau, Québec, J8L 2G4, à titre de subvention dans le cadre de la levée de fonds « Garder les enfants au chaud » qui aura lieu le 8 novembre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79948-972	200 \$	Martin Lajeunesse - De Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 novembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1305

ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR ERIC VÉZINA À TITRE DE RESPONSABLE, PAIE - DIVISION DE LA COMPTABILITÉ ET DE LA PAIE - SERVICE DES FINANCES

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de responsable, Paie (poste FIN-CAD-023 au plan d'effectifs des cadres) à la Division de la comptabilité et de la paie du Service des finances, selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Eric Vézina au poste de responsable, Paie (poste numéro FIN-CAD-023 au plan d'effectifs des cadres) à la Division de la comptabilité et de la paie du Service des finances, sous la gouverne du chef de division.

Le salaire de monsieur Eric Vézina est établi à la classe 3.5, échelon 5 de la politique salariale des employés-cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Eric Vézina sera assujéti à une période d'essai de douze mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Eric Vézina est assujéti à l'ensemble des conditions de travail des employés-cadres de la Ville de Gatineau à l'exception de l'article I. Il bénéficiera de trois semaines de vacances.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme du service en conséquence.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-13310-115 - Service des finances - Réguliers - Non-syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 31 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1306

PROLONGATION DE L'AFFECTATION TEMPORAIRE DE MONSIEUR PATRICK PILON À TITRE DE PRÉPOSÉ AUX CONTRÔLE DES ARBRES, DIVISION DU CONTRÔLE ENVIRONNEMENTAL - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 726-2013 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 25 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler une affectation temporaire à titre de préposé aux contrôle des arbres à la Division du contrôle environnemental du Service de l'environnement pour une période prévue du 16 juillet 2012 au 10 octobre 2014;

CONSIDÉRANT QUE la dépense accordée à la prolongation de cette affectation temporaire dépassera la somme de 25 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la prolongation de l'affectation temporaire de monsieur Patrick Pilon à titre de préposé au contrôle des arbres à la Division du contrôle environnemental du Service de l'environnement pour la période du 11 octobre au 24 décembre 2014.

Le salaire de monsieur Patrick Pilon sera celui de la classe 4, échelon 6 de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-41115-132 - Contrôle réglementaire - Temporaires - Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 31 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1307

PROLONGATION DE L'AFFECTATION TEMPORAIRE DE MADAME CATHERINE BOURGEOIS-GARAULT À TITRE DE TECHNICIEN MÉDIA, SECTION DES COMMUNICATIONS ÉVÉNEMENTIELLES - SERVICE DES COMMUNICATIONS

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 726-2013 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 25 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler une affectation temporaire à titre de technicien média à la Section des communications événementielles du Service des communications pour une période prévue du 10 août au 7 novembre 2014, mais ne pouvant excéder le 10 août 2015;

CONSIDÉRANT QUE la dépense accordée à la prolongation de cette affectation temporaire dépassera la somme de 25 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la prolongation de l'affectation temporaire de madame Catherine Bourgeois-Garault à titre de technicien média à la Section des communications événementielles du Service des communications pour la période du 8 novembre 2014 au 16 janvier 2015, mais ne pouvant excéder le 10 août 2015.

Le salaire de madame Catherine Bourgeois-Garault sera celui de la classe 7, échelon 7 de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-19510-132 - Service des communications - Temporaires - Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 31 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1308

PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR ALAIN LOYER À TITRE DE CHEF, LOGISTIQUE, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT - DIRECTION ADJOINTE, PRÉVENTION ET SOUTIEN - SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de chef, Logistique, recherche et développement (poste INC-CAD-020 au plan d'effectifs des cadres) à la Direction adjointe, Prévention et soutien du Service de sécurité incendie, selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion à l'essai et la permanence de monsieur Alain Loyer au poste de chef, Logistique, recherche et développement (poste INC-CAD-020 au plan d'effectifs des cadres) à la Direction adjointe, Prévention et soutien du Service de sécurité incendie, sous la gouverne du directeur adjoint.

Le salaire de monsieur Alain Loyer est établi à l'annexe B de la politique salariale des employés-cadres pompiers de la Ville de Gatineau.

Monsieur Alain Loyer sera assujéti à une période d'essai de douze mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Alain Loyer est assujéti à l'ensemble des conditions de travail des employés-cadres de la Ville de Gatineau.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme du service en conséquence.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-22100-117 - Service de sécurité incendie - Réguliers - État-major - Pompiers.

Un certificat du trésorier a été émis le 31 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1309

ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR MICHEL GAREAU À TITRE DE CHEF DE DIVISION, OPÉRATIONS ET ÉQUIPES SPÉCIALISÉES - DIRECTION ADJOINTE, OPÉRATIONS - SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de chef, Division des opérations et des équipes spécialisées (poste INC-CAD-030 au plan d'effectifs des cadres) à la Direction adjointe, Opérations du Service de sécurité incendie, selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Michel Gareau au poste de chef, Division des opérations et des équipes spécialisées (poste numéro INC-CAD-030 au plan d'effectifs des cadres) à la Direction adjointe, Opérations du Service de sécurité incendie, sous la gouverne du directeur adjoint.

Le salaire de monsieur Michel Gareau sera celui de l'annexe B de la politique salariale des employés-cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Michel Gareau sera assujéti à une période d'essai de douze mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Michel Gareau est assujéti à l'ensemble des conditions de travail des employés-cadres de la Ville de Gatineau à l'exception de l'article I. Il bénéficiera de trois semaines de vacances.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme du service en conséquence.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-22310-117 - Schéma de couverture de risques - Réguliers - État-major - Pompiers.

Un certificat du trésorier a été émis le 31 octobre 2014.

Adoptée

CE-2014-1105D1

DÉPÔT DE DOCUMENT

1. Dépôt de la liste des mouvements de personnel syndiqué en vertu du Règlement 79-2002 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires - Période du 28 août au 24 septembre 2014

CE-2014-1310

ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR ALEXANDRE HÉROUX-THÉRIAULT À TITRE DE RESPONSABLE, VOIRIE, SECTEUR OUEST - DIVISION DE LA VOIRIE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de responsable, Voirie, secteur ouest (poste STP-CAD-066 au plan d'effectifs des cadres) à la Division de la voirie du Service des travaux publics, selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Alexandre Héroux-Thériault au poste de responsable, Voirie, secteur ouest (poste numéro STP-CAD 066 au plan d'effectifs des cadres) à la Division de la voirie du Service des travaux publics, sous la gouverne du chef de division.

Le salaire de monsieur Alexandre Héroux-Thériault est établi à la classe 4, échelon 7 de la politique salariale des employés-cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Alexandre Héroux-Thériault sera assujetti à une période d'essai de douze mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Alexandre Héroux-Thériault est assujetti à l'ensemble des conditions de travail des employés-cadres de la Ville de Gatineau.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme du service en conséquence.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-30110-115 - Service des travaux publics - Réguliers - Non-syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 4 novembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1311

ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR RENÉ BONNIER À TITRE DE CONTREMAÎTRE, VOIRIE ET PARCS - DIVISIONS DE LA VOIRIE ET DES PARCS, DES ESPACES VERTS ET DES ARÉNAS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de contremaître, Voirie et parcs (poste STP-CAD-082 au plan d'effectifs des cadres) aux Divisions de la voirie et des parcs, des espaces verts et des arénas du Service des travaux publics, selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur René Bonnier au poste de contremaître, Voirie et parcs (poste numéro STP-CAD-082 au plan d'effectifs des cadres) aux Divisions de la voirie et des parcs, des espaces verts et des arénas du Service des travaux publics, sous la gouverne du responsable.

Le salaire de monsieur René Bonnier est établi à la classe 2, échelon 1 de la politique salariale des employés-cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur René Bonnier sera assujetti à une période d'essai de douze mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur René Bonnier est assujéti à l'ensemble des conditions de travail des employés-cadres de la Ville de Gatineau.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme du service en conséquence.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-30110-115 - Service des travaux publics - Réguliers - Non-syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 4 novembre 2014.

Adoptée

CE-2014-1312

APPROBATION DU BAIL INTERVENU ENTRE LA VILLE DE GATINEAU ET SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU CANADA - RUE COURCELETTE - CINQ ESPACES DE STATIONNEMENT - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE

CONSIDÉRANT l'acte d'échange de droits immobiliers intervenu en vertu de la résolution numéro CM-2011-858 du 11 octobre 2011 entre la Ville de Gatineau et Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (ci-après Sa Majesté);

CONSIDÉRANT que la Ville de Gatineau est devenue, à la suite de cet échange, propriétaire de la rue Courcelette;

CONSIDÉRANT que Sa Majesté désire obtenir la permission d'occuper cinq espaces de stationnement sur la rue Courcelette pour une durée de cinq ans;

CONSIDÉRANT que cette permission doit être octroyée en vertu d'un bail entre les deux parties à la demande de Sa Majesté :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve le bail intervenu entre la Ville de Gatineau et Sa Majesté pour l'utilisation de cinq espaces de stationnement sur la rue Courcelette.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins des présentes.

Adoptée

GILLES CARPENTIER
Conseiller et vice-président
Comité exécutif

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif